



Mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Haute-Garonne

**Pour rester informé:
Les Conseils Municipaux sont
des séances publiques**

Conseil Municipal 29 juillet 2020



Ordre du jour

FINANCES LOCALES

1. Approbation du compte de gestion 2019
2. Approbation du compte administratif 2019
3. Affectation des résultats 2019
4. Approbation des subventions 2020 versées aux associations
5. Approbation du budget communal 2020
6. Approbation du budget annexe « Clos du Trujol » 2020
7. Composition de la Commission Communale des Impôts Directs



Ordre du jour (Suite et fin)

COMMANDE PUBLIQUE

8. Approbation du projet de construction d'un nouveau groupe scolaire

AMMENAGEMENT DU TERRITOIRE

9. Branchement électrique du bâtiment des services techniques municipaux par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne.



Compte de Gestion 2019

Approbation du Compte de Gestion 2019 établi par le Trésorier



Compte administratif 2019

FONCTIONNEMENT

dépenses	prévisions	Décisions Modif	réalisations
11 charges à caractère général	516 300	-14 000	436 237,58
12 charges de personnel	733 500	56 500	789 607,58
14 Attrib. compensation à 3CG	143 000	-13 500	129 408,00
65 autres charges de gestion	132 250		80 689,41
66 charges financières	35 200		34 855,93
67 charges exceptionnelles	2 500		2 328,86
022 dépenses imprévues	29 085,76	-29 000	0,00
042 opérations ordre entre sections	0		4 700,00
	1 591 835,76		
023 virement à la section invest	560 000		
total	2 151 835,76	0,00	1 477 827,36

recettes	prévisions	réalisations
70 produits des services	128 800	144 066,65
73 impôts et taxes	915 000	942 689,00
74 dotations et participations	467 000	474 076,34
75 autres produits	32 000	35 761,31
76 produits financiers	2	0,45
77 produits exceptionnels	25 000	21 350,00
042 opérations ordre entre sections	0	
013 atténuation de charges	25 000	58 916,61
	1 592 802,00	
002 excédent reporté	559 033,76	
total	2 151 835,76	1 676 860,36

Résultat exercice **199 033,00**

FONCT : Résultat exercices cumulés 758 066,76 559 033+199 033

INVESTISSEMENT

dépenses	prévisions	réalisations	rar
001 résultat reporté	70 621,09		
020 dépenses imprévues	11 266,29		
16 remboursement dette	89 050	87 987,77	
20 immob. Incorporables (PLU)	36 230	27 519,60	
2051 logiciel (site internet)	15 000	14 017,20	
21 immob. Corporelles	709 564,19	325 989,91	73 761,60
040 opérations ordre entre sections			
041 opérations patrimoniales	11 077	11 076,60	
total	942 808,57	466 591,08	73 761,60

recettes	prévisions	réalisations	rar
021 virement section fonctionnement	560 000		
10 dotations et fonds divers	94 000	77 309,76	
1068 affectation des résultats	174 011,57	174 011,57	
13 subventions investissement	103 720	16 086,08	22 845,00
024 produits des cessions	0	0,00	
040 opérations ordre entre sections	0	4 700,00	
041 opérations patrimoniales	11 077	11 076,60	
total	942 808,57	283 184,01	22 845,00

Résultat exercice **-183 407,07**

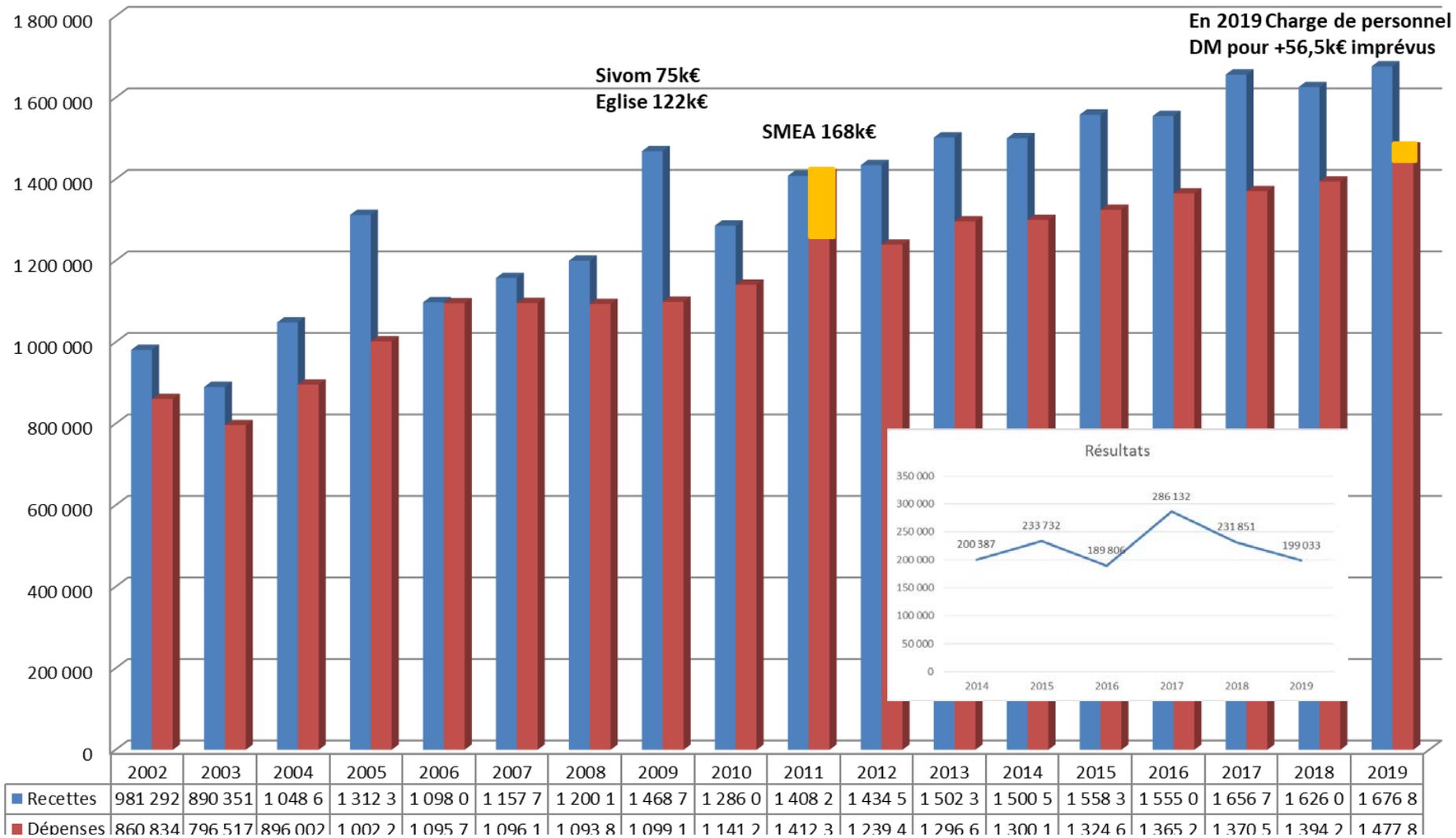
INVEST : Résultat exercices cumulés -254 028,16 70 621 et 183 407

Affectation des résultats N-1 au budget N		pour mémoire N-2 à N-1	
Pour combler le 'trou' de l'investissement + les RAR, on affecte			
au Cpte 1068 "Recettes d'investissements" :	304 944,76	174 011,57	
en prenant sur le résultat cumulé du Fonctionnement, il reste alors au			
au Cpte 002 "excédent reporté de fonctionnement":	453 122,00	559 033,76	
et le résultat cumulé d'investissement est reporté			
au Cpte 001 "solde d'exécution reporté d'investissement	254 028,16	70 621,09	

Résultat des restes à réaliser **-50 916,60**

INVEST : Résultat global clôture -304 944,76

Budget de Fonctionnement

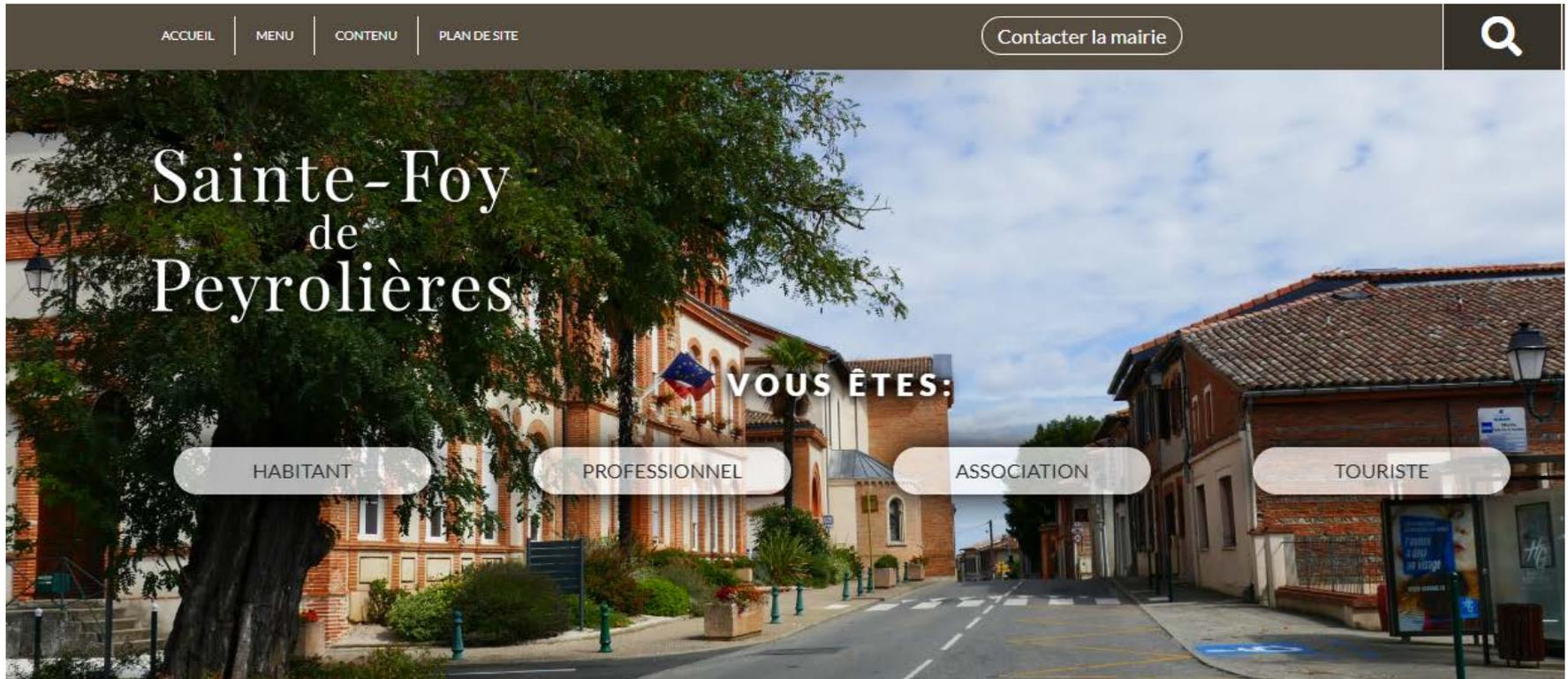


Investissements 2019

Investissements 2019	Prévision	Dépenses		RAR
RAR 2018				
PLU - Modif3 Projet Ecole..., Rév1 EBC & Rév2 Projet ST	13 830	9 456		
Piste cyclable - Atelier INFRA	6 978	7 578	BE, géomètre et élaboration des actes	5 220
Service technique - Architecte Collart	33 902	7 147	et étude assainissement	28 886
Projet école élémentaire - AMO2018 + concours Archi + géomèt	42 865	56 634	AMO 25 286€ 2candidats 24 000€ + Publi et Jury	15 240
Terrain Cabrita > Clos du Trujol - Etudes pour dépôt PA	7 733	5 960	Géomètre 5580€ et constat affichage 380€	5 093
Mairie - banque d'accueil	6 087	5 757		1 706
	111 395	92 532		
PLU - comité participatif bourg centre	8 748	8 748		
PLU - Révision générale PLU	13 652	9 316	3 lignes PLU = 27 519,60€	
Nouveau Site internet	15 000	14 017		
Service technique - début travaux	223 177			
Complexe scolaire élémentaire - Architecte et BE:APS,APD,PC	132 338	171 637	Archi_BE 159 819€ Missions Contrôle 11 818€	17 616
RD7- aménagement et réseaux au Trujol	73 552			
Réfection maisons communales	50 000	38 215		
Bâtiment activités plein Air sur ancienne station épuration	50 000	3 932		
Piste cyclable - complément achats et actes notariés	20 733			
Pigeonnier	20 000	16 998		
Escalier combles mairie	15 000			
O'Phyto - aménagement entrée cimetièrè Salvetat	12 000			
Mairie Informatique - Màj PC et nouveau Serveur	12 200	12 132		
Ecoles - subventions d'équipements	3 000			
	649 399	274 995		73 762
RAR + ENGAGEMENT	760 794	367 527		



Nouveau site internet de la commune



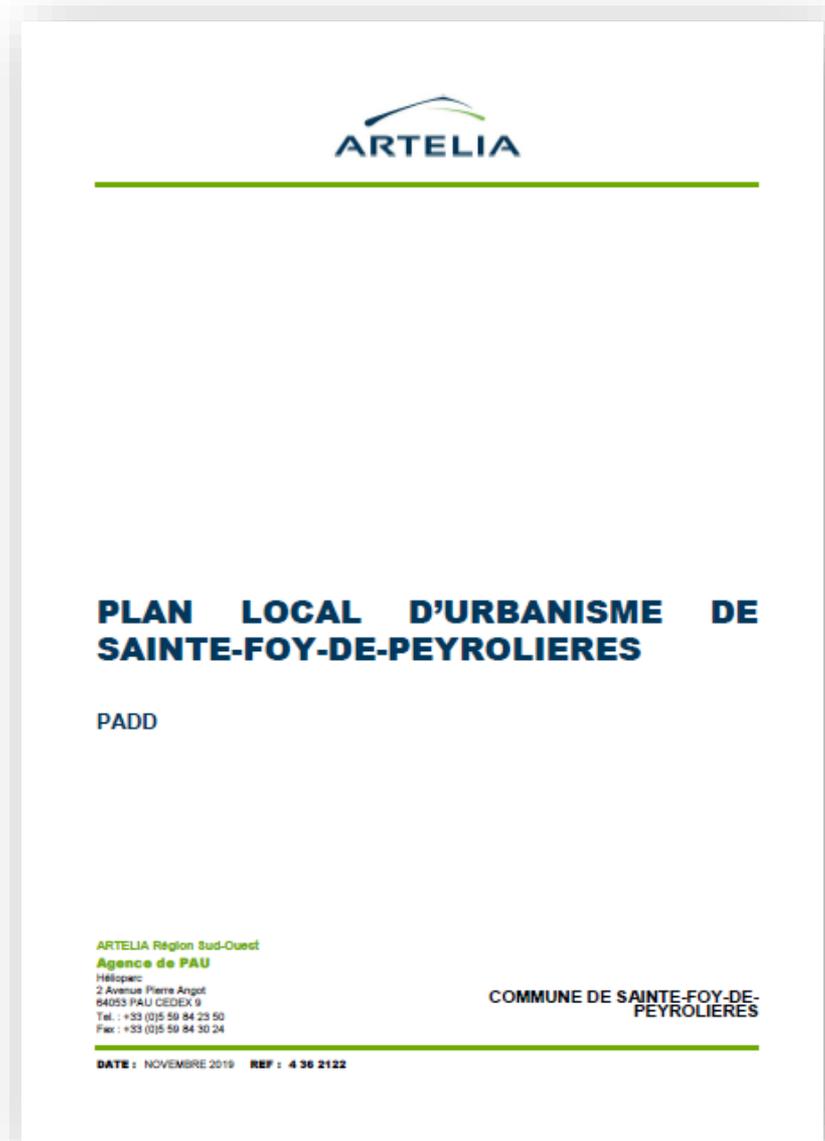
<https://sainte-foy-de-peyrolieres.fr/>



Révision du PLU

Débat du PADD « Projet Aménagement Développement Durable » Tenu lors du conseil municipal du 28 novembre.

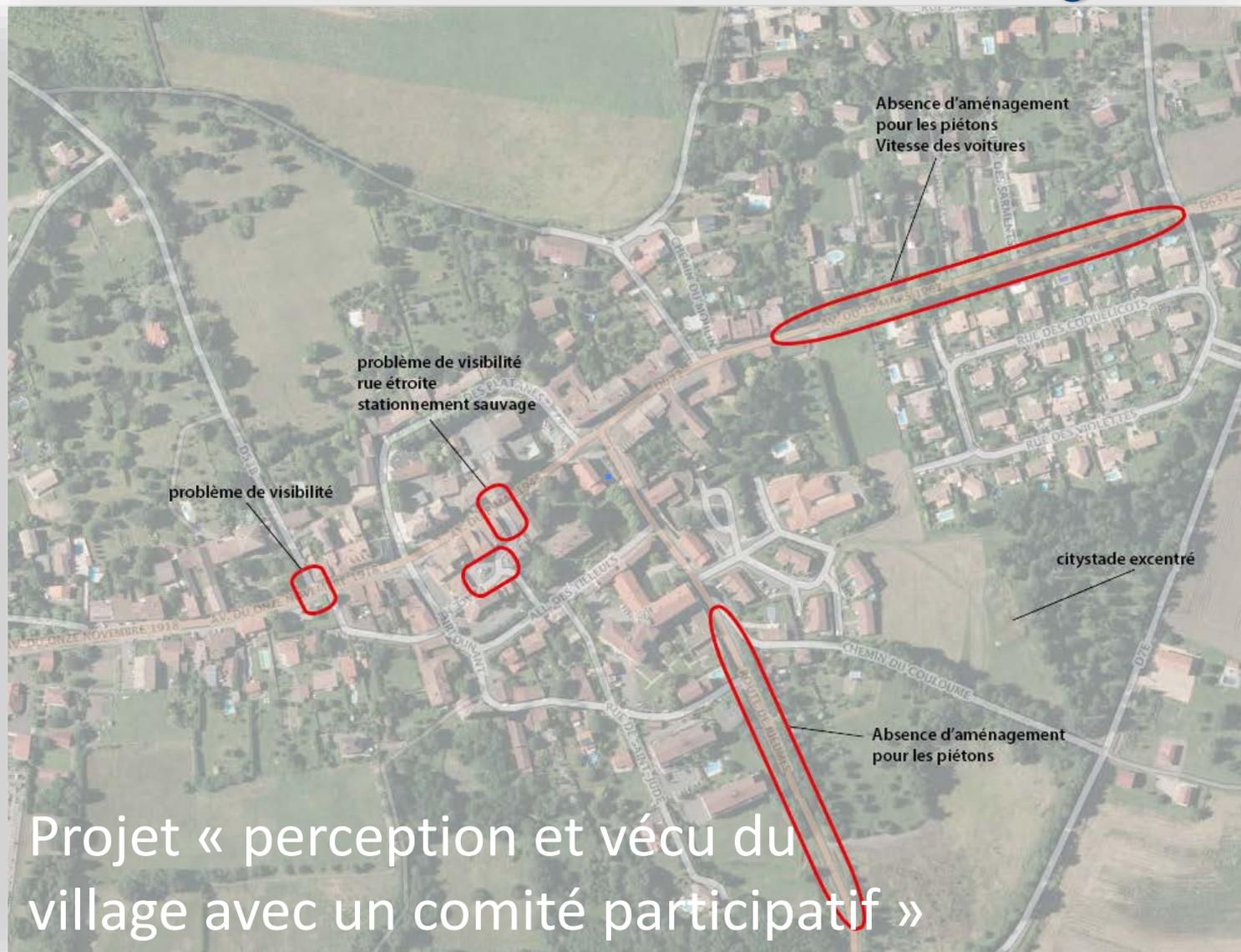
- Axe 1 : Maintenir les grands équilibres du territoire et préserver le cadre de vie rural de qualité ;
- Axe 2 : Placer la centralité villageoise au cœur du projet ;
- Axe 3 : Définir un développement économique répondant à des besoins à plusieurs échelles.



Projet du service technique



Comment vivez-vous votre village



Projet nouvelle école élémentaire



<https://sainte-foy-de-peyrolieres.fr/la-mairie/en-action/grands-projets/groupe-scolaire-elementaire/>



Rénovation éclairage public



Valoriser les bâtiments communaux inoccupés



Nouvelle salle de 45 m²

Location pour une
Maison d'Assistantes Maternelles



Local multi-activités



Pigeonnier contraceptif



Mise en place de radars pédagogiques



Affectation des résultats

2019 Budget Général	Dépenses de l'exercice	Restes à réaliser	Recettes de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat
Fonctionnement	1 477 827,36 €		1 676 860,36 €		199 033,00 €
Investissement	466 591,08 €	73 761,60 €	283 184,01 €	22 845,00 €	-234 323,67 €
Sections	Fonctionnement	Investissement			
Report/excédent 2018	559 033,76 €	-70 621,09 €			
Résultat exercice 2019	199 033,00 €	-234 323,67 €	Excédent de Fonct reporté		
Résultat cumulé	758 066,76 €	-304 944,76 €	453 122,00 €		
Solde d'exécution d'Inv reporté	sans les RAR		-254 028,16 €		



Vote des taux d'imposition 2020

Proposition:

Pas d'évolution des taux de la commune en 2020

Taxe d'habitation	18,33 %
Foncier bâti	19,17%
Foncier non bâti	76,51 %



Extrait du
Conseil Municipal
du 17 juin 2020

Vote des taux d'imposition 2020

Pour rappel: conseil communautaire du 3 mars 2020

Pas d'évolution des taux 3CG en 2020

Taxe d'habitation	10.61%
Taxe foncier bâti	1.19%
Taxe foncier non bâti	7.70%
TEOM	14,5 %



Extrait du
Conseil Municipal
du 17 juin 2020



Investissements en 2020

Investissements 2020		Prévision	
RAR 2019			
Piste cyclable - Atelier INFRA et Actes notariés	5 220		
Service technique - Architecte Collart et étude Assainist	28 886		
Projet école élémentaire - AMO	15 240		
Complexe scolaire élémentaire - Architecte et BE:APS,APD,PC	17 616		
Terrain Cabrita > Clos du Trujol - Etudes pour dépôt PA	5 093		
Mairie	1 706		
	73 762		
	Engagements en 2020	Reste à réaliser en 2021 et 2022	
PLU - Révision générale PLU et schéma assainissement	25 000	17 163	
Service technique - fin études	515	23 174	
Service technique - construction et VRD		Estimation 435 408€ + 160 925€	Subv construction 40%
Piste cyclable - achat terrains et réalisation	1 740	Estimation 370 000€	Subv entre 60% et 80%
Complexe scolaire élémentaire - AMO pour suivi travaux		29 160	
Complexe scolaire élémentaire - Architecte/BE: Appels d'offre	199 974		
Complexe scolaire élémentaire - Architecte/BE : Suivi construction		241 042	
Complexe scolaire élémentaire - construction et divers aménagements		Estimation 4 740 000€ + 1 000 000€	Subv construction 35%
Clos du Trujol - aménagements VRD	65 685		Vente de 3 parcelles
Local associatif sans chauffage sur ancienne STEP	58 546		
Aménagement cimetièrre salvetat pour Accessibilité	15 125		
SDF village réfection cuisine	10 000		
Divers: mobilier ext, PI route de Lombez, Ecoles	30 415		
	407 000		
	480 762		



Projet du service technique

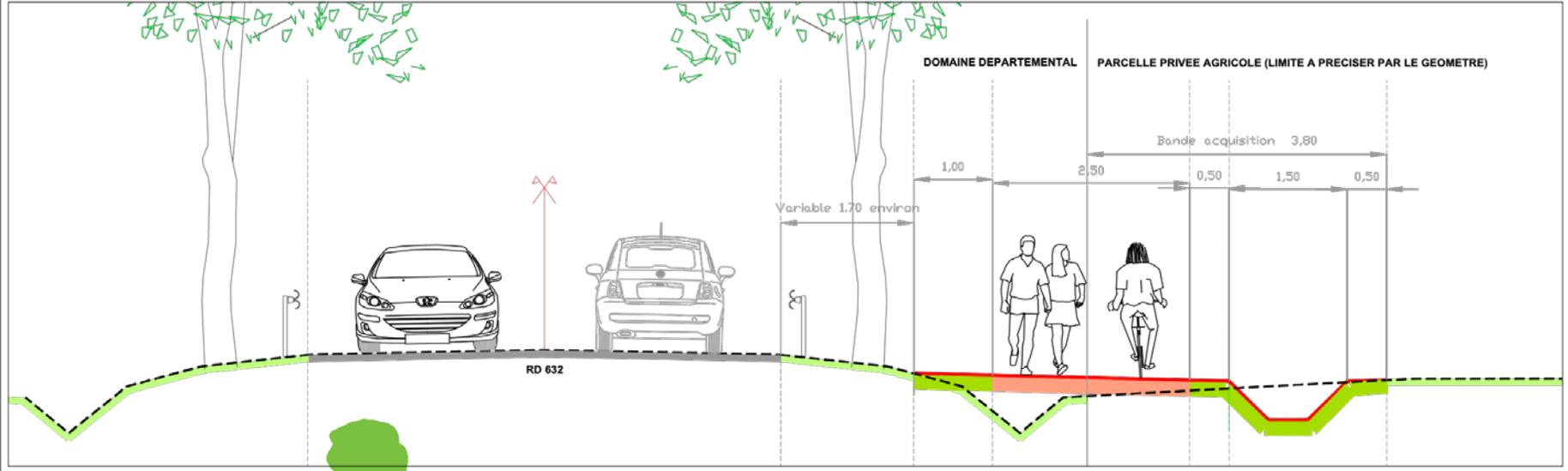
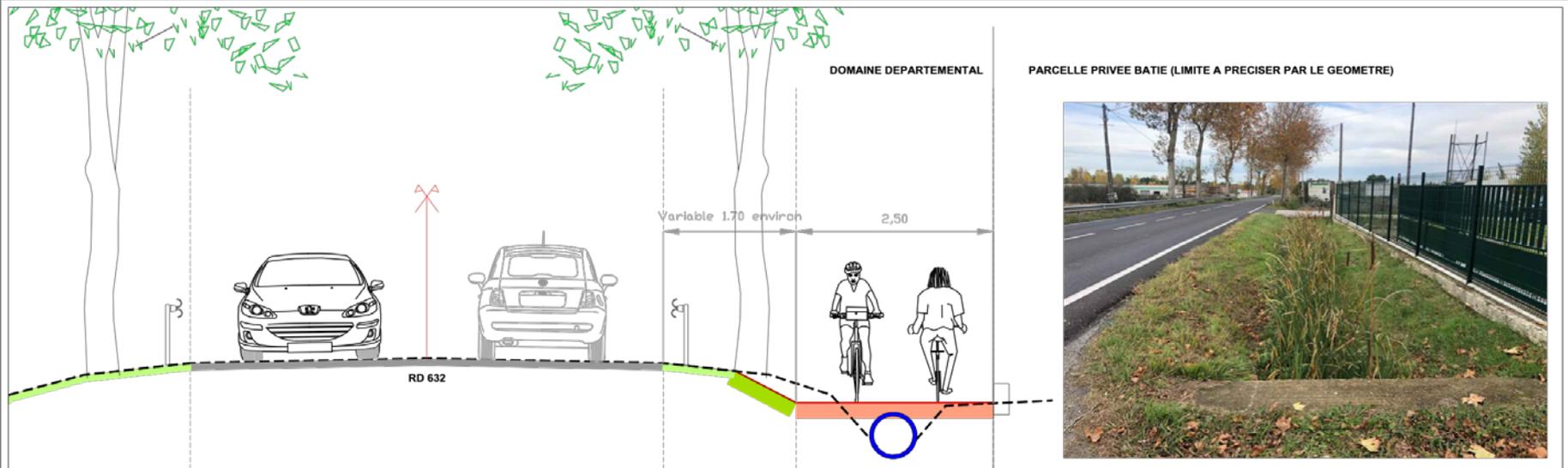


Projet nouvelle école élémentaire

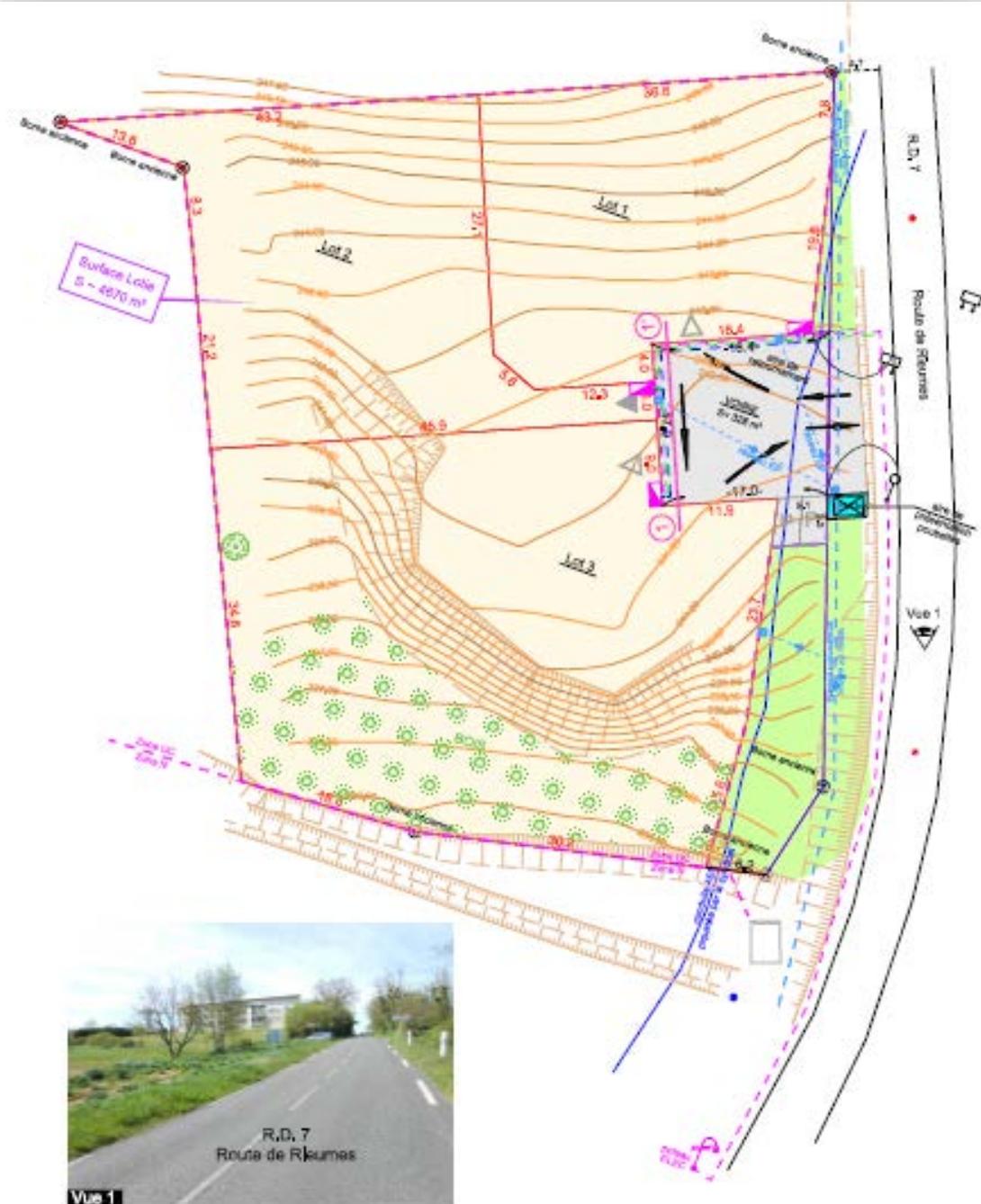


<https://sainte-foy-de-peyrolieres.fr/la-mairie/en-action/grands-projets/groupe-scolaire-elementaire/>

Piste cyclable



Création et vente de 3 lots du lotissement communal « Le Clos du Trujol »



Accessibilité cimetière La Salvetat



Subventions Associations

	Proposition	Proposition
	2019	2020
Amicale Anciens combattants Canton St-Lys	230	230
Associations Communales Chasse Agréée Ste-Foy	320	320
Association Pêcheurs à la ligne canton St-Lys	320	320
Association Sent'Aure	180	180
Centre secours sapeurs pompiers St-Lys	350	350
Coopérative scolaire école maternelle	630	616
Coopérative scolaire école élémentaire	835	805
Ecole de musique de Ste-foy	150	150
Foyer Socio-éducatif CollègeLéo Ferré	180	180
Ste-Foy Sports et Loisirs	450	450
Union cycliste St Foyenne	400	400
Union sportive Pétanque	500	500
Union sportive Ste-Foy Football	3200	3200
Union sportive Ste-Foy Rugby	3200	3200
AGORA	1000	1000
AFPEL	1150	1150
Assistante maternelle Bisounours	150	150
Palette Foyenne	150	150
AMMI (Association contre les maladies Mitochondriales)	250	0
Tennis	200	200
SHR 31	150	150
Les Zamis en Balade	0	200
Fidésiades en savès	1100	1100
Savès Patrimoine	150	150
RESERVE : Projets associatifs	5755	5849
TOTAL	21 000 €	21 000 €



Budget Prévisionnel 2020

FONCTIONNEMENT

<u>dépenses</u>		<u>prévisions</u>
11	charges à caractère général	457 800
12	charges de personnel	800 000
14	atténuation de produits	129 408
65	autres charges de gestion	134 821
66	charges financières	31 585
67	charges exceptionnelles	1 000
022	dépenses imprévues	29 039
		1 583 653
023	virement à la section invest	450 000
total		2 033 653

<u>recettes</u>		<u>prévisions</u>
70	produits des services	84 300
73	impôts et taxes	939 704
74	dotations et participations	446 760
75	autres produits	40 000
76	produits financiers	2
77	produits exceptionnels	15 110
013	atténuation de charges	54 655
		1 580 531
002	excédent reporté	453 122
total		2 033 653

INVESTISSEMENT

<u>dépenses</u>	<u>rar</u>	<u>prévisions</u>	<u>total</u>
001	résultat reporté	254 028,16	254 028,16
020	dépenses imprévues	20 400,00	20 400,00
16	remboursement dette	89 600	89 600
20	immob. incorporelles (PLU)	25 000	25 000
21	immob. corporelles	73 761,60	455 761,60
total	73 761,60	771 028,16	844 789,76

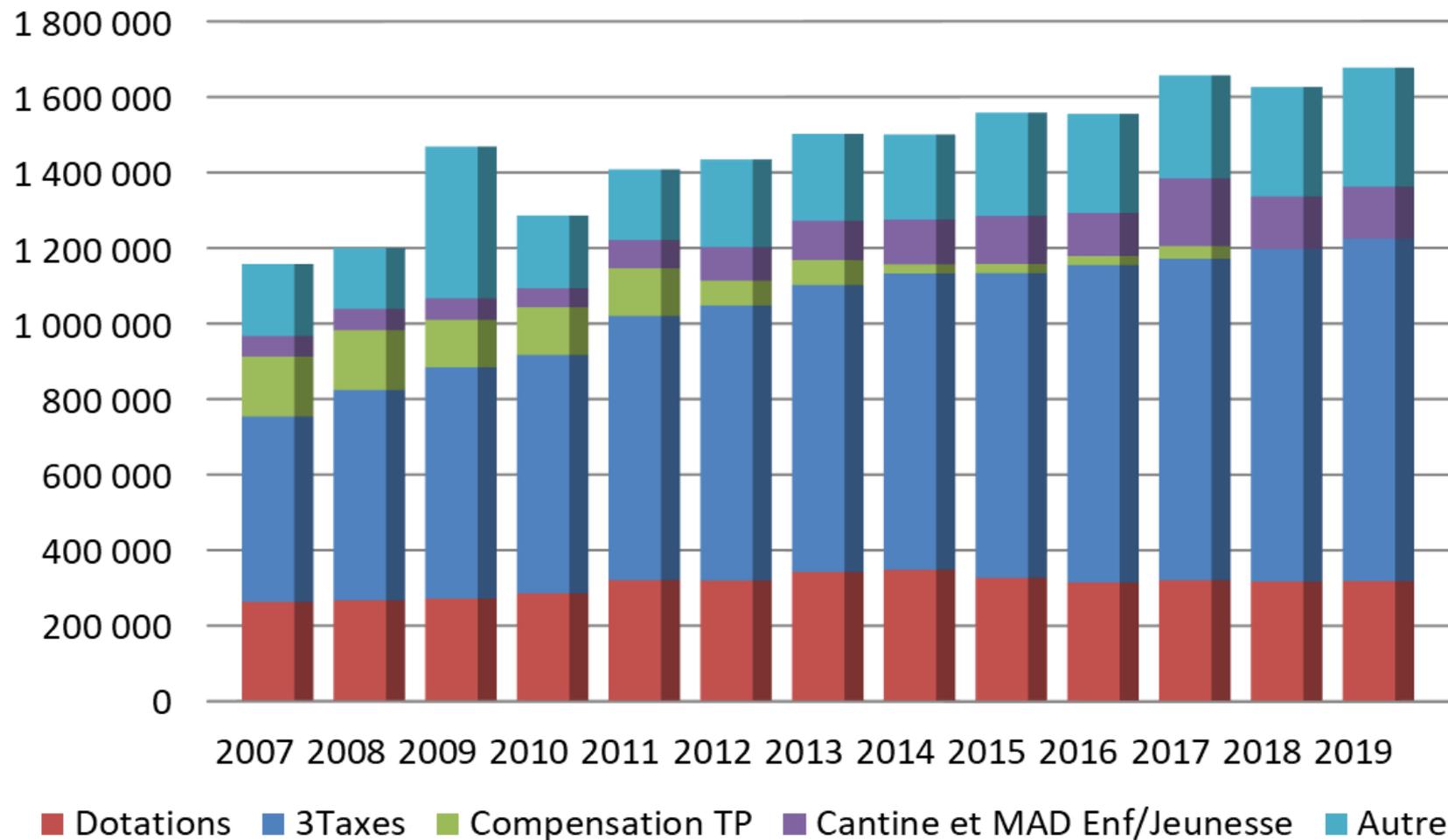
<u>recettes</u>	<u>rar</u>	<u>prévisions</u>	<u>total</u>
021	virement section fonction.	450 000	450 000
10	dotations et fonds divers	67 000	67 000
1068	<i>affectation des résultats</i>	304 944,76	304 944,76
13	subventions investissement	22 845,00	22 845,00
16	emprunts	0	0
total	22 845,00	821 944,76	844 789,76

Affectation des résultats N-1 au budget N

Pour combler le 'trou' de l'investissement + les RAR, on affecte au Cpte 1068 en "Recettes d'investissements"	304 944,76
en prenant sur le résultat cumulé du Fonctionnement, il reste au Cpte 002 "excédent reporté de fonctionnement"	453 122,00
et le résultat cumulé d'investissement est reporté au Cpte 001 "solde d'exécution reporté de l'investissement"	254 028,16

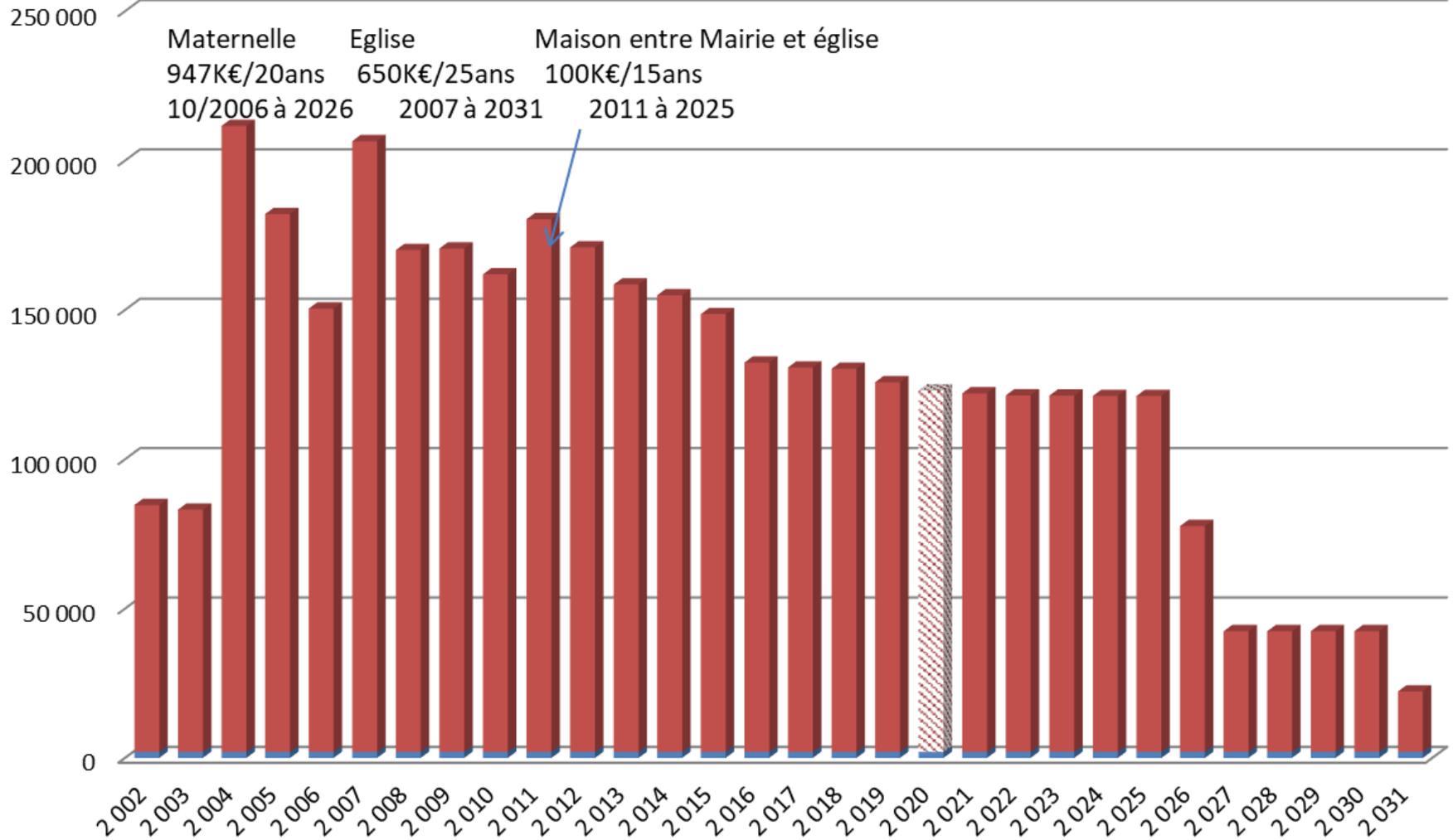
Recettes de Fonctionnement

Répartition des Recettes de Fonctionnement



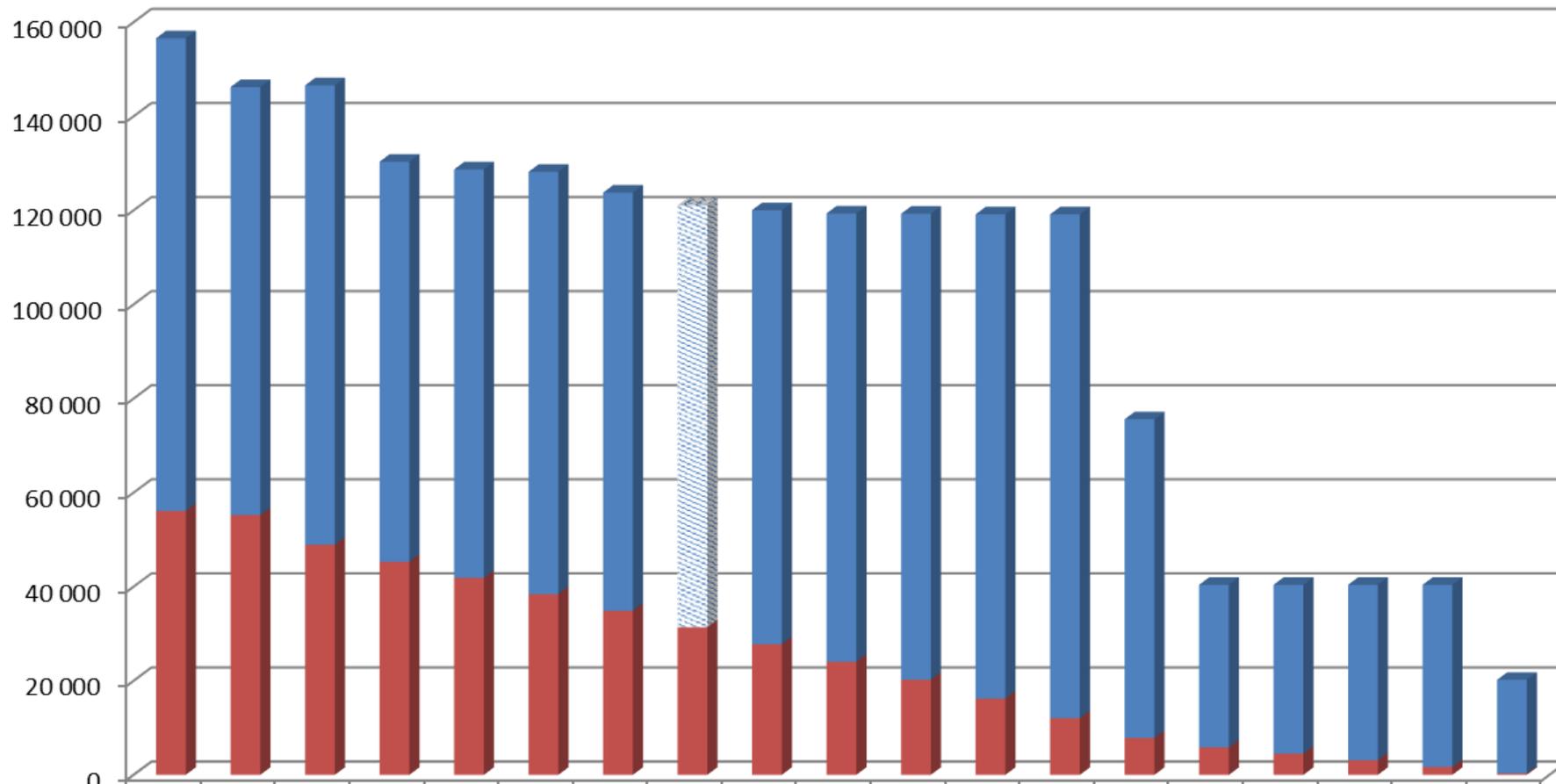
Courbe de remboursement

Remboursement de la dette : capital + intérêts/an



Courbe de remboursement

Dette en Capital et intérêts



	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Capital	100 4	90 97	97 65	85 02	86 81	89 77	88 88	89 65	92 27	95 28	99 07	102 9	107 0	67 75	34 55	35 89	37 27	38 71	19 91
Intérérêts	56 10	55 21	48 91	45 29	41 88	38 40	34 87	31 36	27 75	24 04	20 20	16 21	12 06	7 838	5 833	4 501	3 117	1 680	284



Budget annexe « Clos du Trujol » 2020

Proposition:

APPROUVER la création d'un budget annexe pour assurer la gestion du projet du lotissement le Clos du Trujol (Fonctionnement et Investissement)

Composition de la Commission Communale des Impôts Directs

L'article 1650-1 du Code Général des Impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission communale des Impôts Directs (CCID) composée du **Maire ou de son adjoint délégué et de 8 commissaires** dans les communes de plus de 2000 habitants, dont la durée du mandat est la même que celle du mandat du Conseil Municipal.

La CCID est composée de huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants, désignés par le Directeur Départemental ou Régional des Finances Publiques, sur une liste dressée par le Conseil Municipal sur proposition de Monsieur le Maire et comprenant le **double de noms pris sur la liste des contribuables de la commune.**



Composition de la Commission Communale des Impôts Directs

Les commissaires, hommes ou femmes, doivent être de nationalité française ou ressortissant de l'UE, âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civiques, être inscrits à l'un des rôles des impôts directs locaux de la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Le choix des commissaires doit être effectué de manière à permettre une **représentation équitable des personnes respectivement imposées à chacune des taxes locales.**

La loi de finances pour 2020 a, quant à elle, supprimé l'obligation de désigner un commissaire extérieur à la commune ou propriétaire de bois mais a transféré au maire l'obligation de vérifier que les personnes proposées sont effectivement inscrites sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune.



Composition de la Commission Communale des Impôts Directs

<u>Liste des commissaires titulaires</u>	<u>Liste des commissaires suppléants</u>
Denis CORRA	Pierre SALABERT
Bernard BEZOMBES	Jaky DIJON
Chantal VOZEL	Brigitte LEY
Christian ESCALLE	Bernard REMY
Michel JUNQUA	Alain DERAM
Jean-Pierre CANAL	Nicole MASSOL
Claudia GRONER	Dominique CAILLER
Éric CARSALADE	Francis DARRIBERE
Véronique ARAILLET	Germain GABRIEL
Franck BALONDRADE	Christine SENTOUS
Hélène NAUD	Elisabeth JUAN
Jocelyne DA COSTA	Jean-Luc BERTRAND



Approbation du projet de construction d'un nouveau groupe scolaire

- Ce projet permettra d'offrir un cadre de travail adapté et fonctionnel aux enseignants, aux élèves et au personnel municipal à proximité de l'école maternelle.
- Le nouveau bâtiment d'une **surface totale créée de 1 992 m²** sera implanté lieu-dit « Les Prés de la Ville ».
- La parcelle concernée par le projet porte la référence cadastrale B 780 d'une contenance de 10 578 m².
- Le coût de sa réalisation en phase APD, hors VRD est estimé à **3 953 567 €HT**.

Au regard des seuils atteints, la commission d'appels d'offres sera consultée pour l'ouverture et l'analyse des plis reçus à l'issue de la phase de consultation des entreprises.

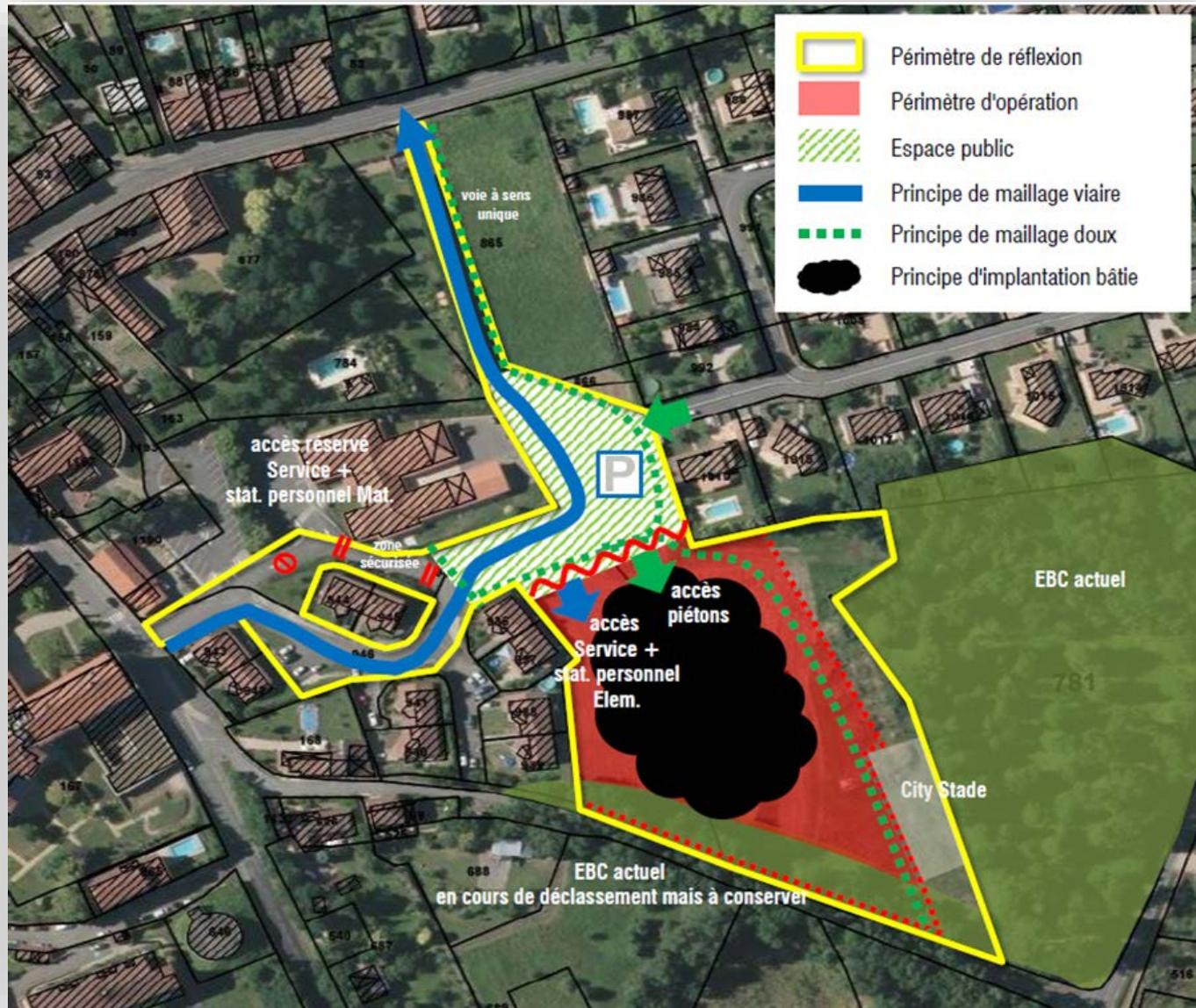


Approbation du projet de construction d'un nouveau groupe scolaire

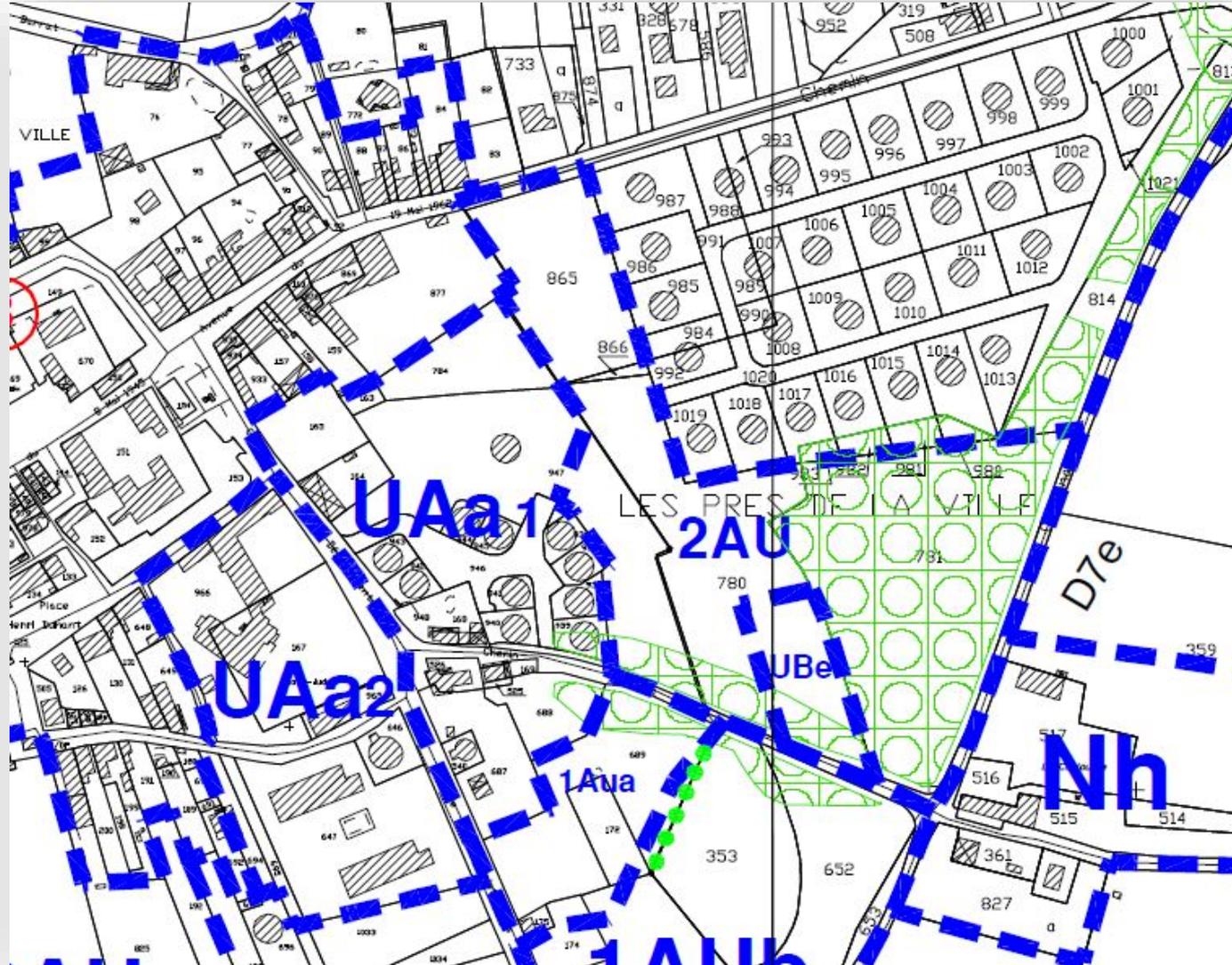
- Le projet est défini avec **7 classes, extensible à 10**, une bibliothèque, un ensemble administratif, une **salle polyvalente** 'sport, culture' de 100m², un **ALAE-ALSH** et un ensemble **restauration**.
- Cet ensemble s'articule autour d'une cour intérieure orientée vers l'est et vers le bois communal. La partie scolaire administrative est en appui contre le talus avec un éclairage naturel par les deux patios en long.
- Les classes et ateliers sont répartis en 4 classes au niveau de la cour et 3 classes avec l'extension possible à 3 autres classes à l'étage au niveau du terrain naturel. Les toitures sont prévues végétalisées
- Le chauffage est assuré par une chaudière bois à granulés complétée par une chaudière gaz (réseau gaz au village). La chaudière bois permet de couvrir de 70 à 85% des besoins de chauffage.
- Le rafraichissement est prévu par ventilation nocturne, seule la salle polyvalente est rafraichie pour une utilisation lors d'activation du Plan canicule.



Approbation du projet de construction d'un nouveau groupe scolaire



Approbation du projet de construction d'un nouveau groupe scolaire

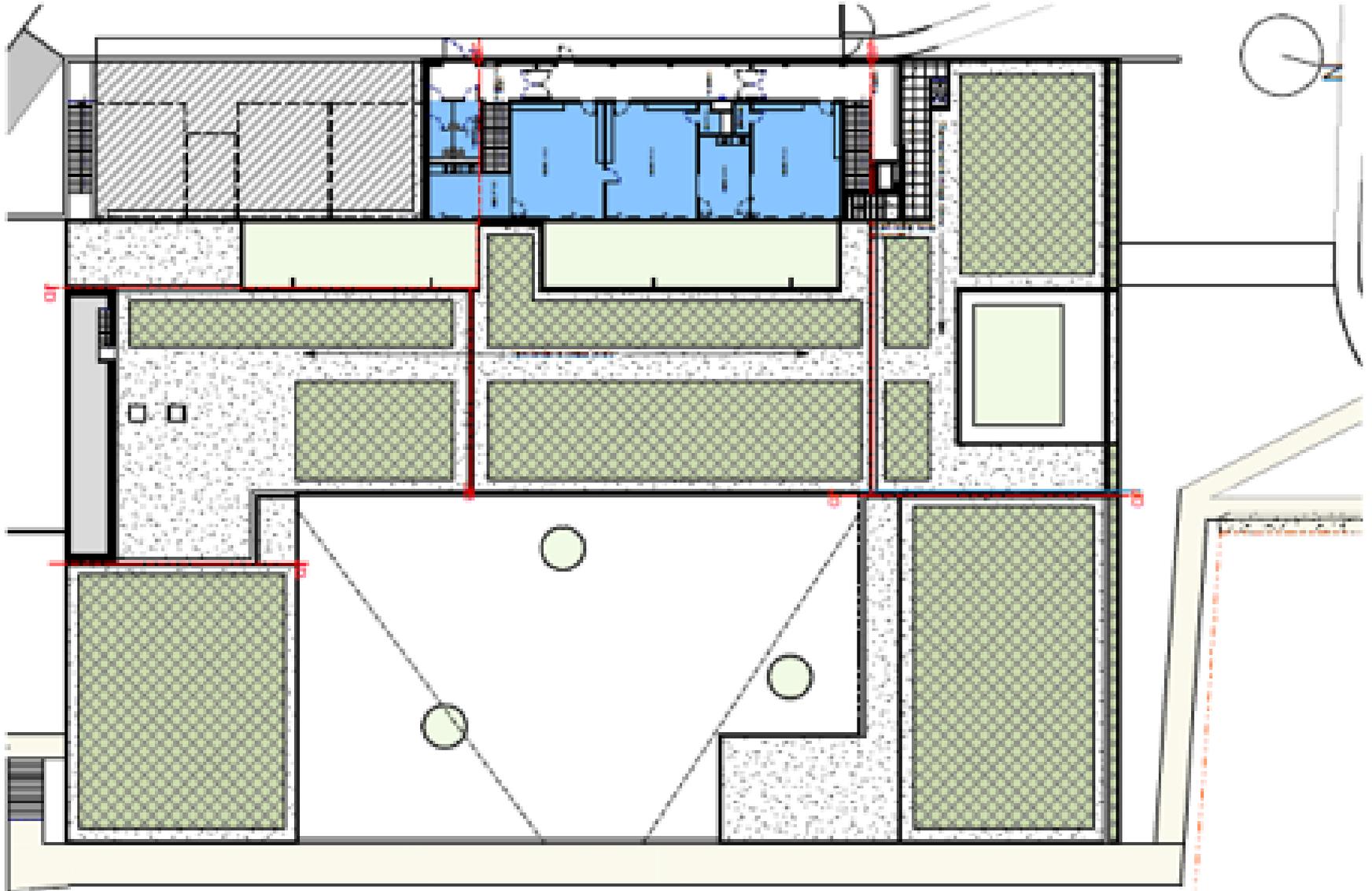


Approbation du projet de construction d'un nouveau groupe scolaire



Approbation du projet de

construction d'un nouveau groupe scolaire



Approbation du projet de construction d'un nouveau groupe scolaire



Approbation du projet de construction d'un nouveau groupe scolaire

Proposition:

APPROUVER le projet de création d'un nouveau groupe scolaire tel que présenté ci-dessus,

AUTORISER Monsieur le Maire à engager toutes les procédures rendues nécessaires par la mise en œuvre du projet susvisé,

AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la préparation et au lancement de la procédure de consultation des entreprises,

DIRE que les crédits nécessaires à cette opération sont inscrits au budget de la commune.



Branchement électrique du bâtiment des services techniques municipaux par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne

Suite à la demande de la commune du 27 mai 2020

La confection d'une descente aérosouterraine avec réalisation d'un réseau souterrain électrique de 24 mètres de longueur en câble HN33S33 4x35 mm² alu sous fourreau de diamètre 75 mm à partir du support béton existant en bordure de la Route de Saiguède et jusqu'au coffrets extérieurs (coupe-circuits monophasé et abri compteur/disjoncteur), fournis et posés en bordure de parcelle, à un mètre du panneau bois d'affichage.



Branchement électrique du bâtiment des services techniques municipaux par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

Part SDEHG	2 972€
Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	625€
Total	3 597€

Proposition:

APPROUVER le projet présenté.

COUVRIR la part restant à la charge de la commune sur ses fonds propres imputée à l'article 6554 de la section de fonctionnement du budget communal



Prochaines réunions

- **Prochains bureaux**
 - **Jeudi 10 septembre à 18 heures**
- **Conseil communautaire**
 - **Jeudi 24 septembre à 20 heures**
- **Conférence des maires**
 - **Jeudi 17 septembre à 18 heures**



Prochains évènements



- **Avis du conseil sur le maintien ou non de la fête locale**
- **Mise en place des commissions intercommunales**

